

CQP ASSISTANT(E) MÉDICAL

Titre professionnel de Niveau 4

Sup'IPGV

École supérieure en comptabilité et gestion



Le CQP Assistant médical répond aux besoins des médecins libéraux, généralistes ou spécialistes. Ils souhaitent disposer d'assistants qualifiés pour les seconder dans des actions liées à la préparation et au déroulement de la consultation.

VOTRE PROFIL

- Vous êtes sensible aux enjeux du secteur santé et à la qualité du service aux patients.
- Vous avez le sens de l'organisation, de la rigueur et de la confidentialité.

PRÉREQUIS

- Vous êtes titulaire d'un Baccalauréat ou titre de niveau 3.

NOUS REJOINDRE, C'EST SIMPLE !

Un premier entretien aura lieu sur rendez-vous auprès du responsable pédagogique de la formation souhaitée pour :

- Clarifier ensemble votre projet professionnel.
- Valider les prérequis de la formation.
- Effectuer un test de positionnement.
- Vous réorienter vers une autre formation si nécessaire.

PAS D'ENTREPRISE ? PAS DE PROBLÈME !

- Soutien dans la création de votre CV et lettres de motivation.
- Conseils adaptés à votre recherche d'entreprise.
- Accompagnement pour la recherche d'un employeur si besoin grâce à notre réseau d'entreprises.

LES + SUP'IPGV :

- La suite Office 365 vous sera offerte.
- Des cours en petits effectifs pour un enseignement de qualité.
- Un responsable pédagogique dédié à votre réussite.
- Un ordinateur peut vous être prêté au besoin.

DURÉE

279 h en initial

LIEUX

Arles, Vitrolles, La Garde, Privas.

RYTHME ALTERNANCE

A définir avec l'employeur

MODE DE FINANCEMENT

- OPCO
- Contrat de professionnalisation.
- POEC
- PIC

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez l'intégralité des informations concernant cette formation sur

www.supipgv.fr





+ d'infos sur le CQP
AM

Fiche RNCP n° 40913, enregistrée le 25 juin 2025

DÉBOUCHÉS

- Assistant(e) médical

APRÈS VOS ÉTUDES

- Après leur cursus, les élèves en alternance à SUP'IPGV trouvent un emploi dans leur domaine d'étude en - de 3 mois !
- Dans la plupart des cas, les étudiants restent dans l'entreprise qui les a employée en alternance.

Vous pouvez consulter nos statistiques sur notre site internet www.supipgv.fr

LE PROGRAMME - OBJECTIFS

Chaque bloc peut être obtenu indépendamment des autres. Mais pour obtenir la certification professionnel, il faut valider tous les blocs dans un délai de cinq ans.

L'Assistant médical exerce son activité en cabinet médical les activités suivantes sous l'autorité du médecin, généraliste ou spécialiste :

- Suivi du parcours de santé du patient
- Accueil et prise en charge administrative du patient
- Gestion du risque contaminant et des procédures de sécurité sanitaire
- Assistance opérationnelle au praticien

BLOC 1 : SUIVI DU PARCOURS DE SANTE DU PATIENT

- Examens et soins courants en cabinet médical
- Parcours de santé et coordination
- Vaccination et dépistages

BLOC 2 : PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE DU PATIENT :

- Création et suivi d'un dossier patient
- Vocabulaire médical
- Logiciel médical
- Communication avec les patients

BLOC 3 : GESTION DU RISQUE CONTAMINANT ET DES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ SANITAIRE :

- Gestion du risque contaminant
- Identito-vigilance et pharmacovigilance

BLOC 4 : ASSISTANTE OPERATIONNELLE AU PRATICIEN :

- AFGSU Niveau 1
- Constantes et mesures
- Gestion des stocks
- Assistance technique au praticien

Méthodes mobilisés:

En centre, vous aurez des cours et des mises en situations (TD, TP)
Participation à des projets

Modalités d'évaluation des acquis

En centre par période : Plusieurs évaluation par matière et une épreuve en condition d'examen (Examen Blanc)

Certificateurs :

CPNEFP des personnels des cabinets médicaux

Arles

04 90 99 47 00
arles@supipgv.fr

Vitrolles

04 42 41 88 10
vitrolles@supipgv.fr

La Garde

04 94 35 08 64
lagarde@supipgv.fr

Privas

04 28 92 11 45
privas@supipgv.fr